



Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

53 communes – 81 000 habitants – 105 millions d'euros de budget
Siège à Chazey-sur-Ain (40 km de Bourg-en-Bresse et de Lyon)

Recrute un/ une

« Un-e Animateur-trice déchets -Tri »

Catégorie C de la Fonction Publique Territoriale

Cadre d'emplois des Adjointes techniques territoriaux

DEFINITION DU POSTE

➤ Cadre d'exercice de la mission

Au sein du service de Gestion des déchets, sous l'autorité hiérarchique de la Chargée de mission déchets, l'agent participe à toutes les actions de sensibilisation des usagers (particuliers ou professionnels) à la gestion de leurs déchets. Il assure les missions de guide composteur en cas d'absence de l'animateur prévention et travaille en binôme avec lui sur les missions le nécessitant.

➤ Missions principales

❖ Sensibilisation à la gestion des déchets :

- Sensibilisation des professionnels (artisans, commerçants, entreprises, établissements publics, etc.) et des particuliers au respect du règlement de collecte, suite aux remontées terrain des équipes de collecte. Suivi des remontées et retours aux équipes.
- Création d'un programme d'animation sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets.
- Animation auprès du jeune public et du grand public (écoles, marchés alimentaires et forains, etc.).
- Sensibilisation en porte-à-porte et lors de manifestations.
- Réponse aux sollicitations des usagers.
- Distribution de documents en boîte aux lettres.
- Accompagnement des partenaires travaillant avec la CCPA (services civiques, associations, etc.)
- Suivi et remontée d'indicateurs sur les sensibilisations effectuées auprès des usagers et des structures.
- Contrôle qualité du tri, en lien avec les équipes de collecte (mission pouvant entraîner une prise de poste à 4h30).

➤ Missions secondaires

❖ Sensibilisation au compostage - guide composteur :

- Aide des usagers (particuliers, établissements, etc.) pour établir le diagnostic de déchets produits.
 - Visite technique pour valider le site d'implantation du(des) composteur(s) et conseiller les usagers.
 - Formation des référents de site.
 - Accompagnement périodique des sites.
 - Suivi d'indicateurs pour les sites et référents formés dans le cadre de la stratégie de tri à la source des biodéchets.
 - Réponses aux sollicitations des habitants.
- ❖ Participation au développement du PLPDMA et participation à l'animation des actions qui en découlent.
 - ❖ Participation aux missions du centre technique, en soutien aux autres agents.
 - ❖ Contrôle de l'état des conteneurs enterrés et semi-enterrés, en l'absence du chargé de suivi bâtiminaire.

PROFIL DU POSTE

➤ **Compétences**

- Maitrise de l'animation.
- Maitrise de la thématique déchets.
- Connaissances / intérêt pour les sujets en lien avec l'environnement et la prévention des déchets.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Connaissances des outils de communication.
- Outils informatiques : pack office.
- Création de support d'animation.
- Aisance à l'expression orale.
- Savoir rendre-compte.
- Respect des règles.
- Permis B exigé.

➤ **Qualités requises**

- Rigueur, organisation, autonomie.
- Sens du service public.
- Esprit d'équipe.
- Qualités rédactionnelles et communication.
- Créativité.
- Polyvalence.
- Capacités d'adaptation.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle.
- Poste à temps complet basé à Sainte-Julie, à pourvoir au plus tôt.
- Durée hebdomadaire : 36h15/semaine, du lundi au vendredi.
- Rémunération fixée en référence à la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux.
- Avantages sociaux : action sociale, titres restaurants, participation de la collectivité à la garantie maintien de salaire et mutuelle complémentaire santé.

Adresser dans les meilleurs délais les candidatures (CV et lettre de motivation) par courriel à :
recrutement@cc-plainedelain.fr

Renseignements téléphoniques auprès de :

- Cynthia de SAINT LEGER, Responsable du service Gestion déchets, au 07 60 20 87 51
- Elaine LE BRUN, Chargée de mission déchets, au 06 21 38 11 22.